

AFFAIRE N° 6

APPROBATION de l'avenant n° 1 au marché du 27 Août 1958 approuvé le 8 Septembre 1958 concernant les travaux d'alimentation en eau potable du hameau du Brûlé.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Je sou mets à votre approbation l'avenant n° 1 au marché du 27 Août 1958 approuvé le 8 Septembre 1958, passé avec la Société Entreprise Générale de Ex France et d'Outre-Mer, pour travaux d'alimentation en eau potable du hameau du Brûlé s'élevant, tel qu'il résulte du détail estimatif, à la somme de.....
..... 1.041.656 F
.....

*Vu
Signé J. J. le 11 Avril 1961
Le Chef de Division
H. que - Husson*

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

LE MAIRE. - Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.